

N<sup>o</sup> 12  
 Lecat  
 antoine  
 age de 68 ans  
 veuf.

L'an mil huit cent quarante-neuf, le vingt quatrième jour du  
 mois de Juin, à huit heures du matin, en la mairie et pardevant  
 nous Louis Joseph Ober, maire officier de l'état civil de la Com-  
 mune de Mizeronne, Canton et arrondissement de Saint-Omer  
 Département du Pas de Calais, ont comparu Felix Michel  
 D'Espette, contre maître papeter, age de trente quatre ans  
 et Louis Joseph Montubert age de cinquante quatre ans  
 instituteurs, tous deux domiciliés en cette commune  
 lesquels nous ont déclaré que Antoine Lecat age  
 de soixante huit ans, manouvrier, né à Blendecques  
 et domicilié à Mizeronne deus de Marie Joseph Minart  
 fils légitime des feus Gille Lecat et del Jaquetina Lagny.

est décédé en sa demeure sise audit Mizeronne aujour d'hui  
 à une heure la nuit. La dite déclaration faite par les deux  
 Felix Michel D'Espette et Louis Joseph Montubert en des  
 Denommés le premier beau fils du défunt nous étant assés  
 du décès par notre transport auprès de la personne de  
 nous en avons sur le champ dressé le présent acte  
 que les comparans ont signé avec nous après  
 lecture faite.

L. Montubert f. D'Espette